Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260605-2026JUIN47-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU VENDREDI 5 JUIN 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le cinq juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **15, Présents : 13 Votants : 15**

Date de convocation et affichage **: 1er juin 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, David CRESPEL, Stéphanie RENOUVEL, Jacky BOISGERAULT, Béatrice HOURRIER, Serge ROCHARD, Florence DELALANDE, Nicolas PLESTAN, Annabelle HAGUET, Mélanie ESSIRARD, Kévin LEROUX, Joseph POIRAUDEAU, Béatrice SOURISSEAU.**

Absents : **Enzo ROUILLE (pouvoir à David CRESPEL), Claude BOURDON (pouvoir à Béatrice SOURISSEAU).**

A été désignée secrétaire de séance **: David CRESPEL**

ORDRE DU JOUR : Désignation délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Approbation du Procès-verbal du 13 avril 2026 **-Travaux-Bâtiments : Devis** Points de Défense Incendie. Séparation Propriété Guéret et Lotissement Les Courtils (si devis). **Représentation :** LTM -Commissions Communautaires – représentation (sous réserve de décisions prises lors du Conseil Communautaire du 2 juin 2026). LTM – Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) désignation titulaire et suppléant. LTM – Désignation référent ARIC (association régionale d'Information des collectivités – formation des élus). Commission Communale des Impôts Directs – Propositions. **Mission Argent de Poche** (convention et propositions). **Conseil municipal :** Remboursement frais de déplacement des conseillers. **Action sociale** – Repas 13 septembre (organisation et participations). **Questions Diverses** *Compte-rendu des diverses commissions ou réunions.*

Séance du 5 juin 2026 -2026-047 Objet **: REPAS D'ACTION SOCIALE**

Madame Stéphanie Renouvel fait part des travaux de la commission sociale, notamment pour l'organisation du repas du 13 septembre prochain.

La commission a sollicité plusieurs prestataires pour la restauration et l'animation et a arrêté son choix sur le traiteur le Chêne au Loup avec un menu à 31,50€ et Trilo J pour l'animation dont le cachet est de 450€ (et un repas à prévoir).

Elle rappelle également les participations demandées pour les convives du repas l'an passé : les plus de 65 ans participaient à hauteur de 10€, les élus pour 13€ et les autres convives s'acquittaient du montant du repas.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de l'exposé, en avoir débattu et délibéré, décide par 15 voix :

- **D'APPROUVER les prestations retenues « le Chêne au Loup » avec un menu à 31,50€ et l'animation de Trilo J pour l'animation pour un montant de 450€.**
- **D'ARRETER les participations au repas de la façon suivante :**
  - convives de plus de 65 ans de la commune : 10€
  - élus : 13€
  - autres convives : 31,50€
- **D'AUTORISER Madame la Maire ou son représentant à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.**

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

David CRESPEL
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor